

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) DE TOULOUSE METROPOLE

Le président de Toulouse Métropole informe qu'une enquête publique relative à l'élaboration du « Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de TOULOUSE METROPOLE », sera ouverte sur les 37 communes de la Métropole pour une durée de 32 jours consécutifs :

du lundi 28 mai 2018 (9h) au jeudi 28 juin 2018 (17h) inclus

Cette enquête publique concerne l'élaboration du RLPi qui adapte la réglementation nationale de la publicité et des enseignes aux spécificités du territoire de la Métropole.

Afin de conduire cette enquête, **le président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné une commission d'enquête** composée ainsi qu'il suit :

- en qualité de président : **Monsieur René JEANNE**,
- en qualité de membres titulaires : **Messieurs Didier CANCE, Claude OLIVIER, Jean-Claude BARTHES et Christian RESSEGUIER.**

Le **dossier d'enquête publique** du projet d'élaboration du RLPi est consultable :

- en **version informatique** sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr
- en **version papier** au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse (Métro ligne A - station Marengo) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et dans les mairies de Aucamville, Aussonne, Balma, Blagnac (Service Urbanisme), Brax, Castelginest (Service Urbanisme), Colomiers, Cugnaux (Service Urbanisme), Mons, Saint-Jory (Service Urbanisme), Saint-Orens-de-Gameville (Service Urbanisme), aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un **poste informatique mis à disposition du public, au siège de Toulouse Métropole** (cf. adresse ci-dessus) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Toute information peut être demandée auprès du Domaine de la Planification et de la Programmation (DPP) de Toulouse Métropole (05.81.91.77.44).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre dématérialisé** accessible 7j/7 et 24h/24, via le site internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr
- sur les **registres d'enquête papiers** établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à sa disposition au siège de Toulouse Métropole et dans les mairies de Aucamville, Aussonne, Balma, Blagnac (Service Urbanisme), Brax, Castelginest (Service Urbanisme), Colomiers, Cugnaux (Service Urbanisme), Mons, Saint-Jory (Service Urbanisme), Saint-Orens-de-Gameville (Service Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- par **voie postale** en adressant un courrier au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête à Toulouse Métropole, Domaine de la Planification et de la Programmation, 6, rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique,
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : enquete.publique-RLPi@toulouse-metropole.fr.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, lors des **permanences** suivantes :

à Toulouse Métropole au 6, rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5 (Métro ligne A - station Marengo) :

- Lundi 28/05/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 06/06/2018de 8h30 à 11h30
- Mardi 12/06/2018de 14h30 à 17h30
- Vendredi 22/06/2018de 9h30 à 12h30
- Jeudi 28/06/2018de 14h00 à 17h00

à la mairie d'Aucamville (place Jean-Louis Bazerque, 31140 Aucamville) :

- Jeudi 31/05/2018de 8h30 à 11h30
- Mercredi 13/06/2018de 9h00 à 12h00
- Lundi 25/06/2018de 14h00 à 17h00

à la mairie d'Aussonne (place de la mairie, 31840 Aussonne) :

- Mercredi 30/05/2018de 8h30 à 11h30
- Mardi 12/06/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 27/06/2018de 15h00 à 18h00

à la mairie de Balma (8 allée de l'appel du 18 juin 1940, 31132 Balma) :

- Vendredi 01/06/2018de 8h30 à 11h30
- Samedi 09/06/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 19/06/2018de 14h00 à 17h00

à la Maison du Square de Blagnac (2 place Jean Louis Puig, 31700 Blagnac) :

- Jeudi 31/05/2018de 14h00 à 17h00
- Vendredi 08/06/2018de 14h30 à 17h30
- Jeudi 21/06/2018de 8h30 à 11h30

à la maison de la vie associative de la mairie de Brax (2 route de Léguevin, 31490 Brax) :

- Mardi 29/05/2018de 15h00 à 18h00
- Mercredi 13/06/2018de 15h00 à 18h00
- Samedi 23/06/2018de 9h00 à 12h00

à la mairie de Castelginest (18 Grande place du Général de Gaulle, 31780 Castelginest) :

- Mardi 29/05/2018de 9h00 à 12h00
- Vendredi 08/06/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 20/06/2018de 14h30 à 17h30

à la mairie de Colomiers (1 place Alex Raymond, 31770 Colomiers) :

- Mercredi 30/05/2018de 14h00 à 17h00
- Jeudi 14/06/2018de 8h30 à 11h30
- Lundi 25/06/2018de 8h30 à 11h30

au service urbanisme de la mairie de Cugnaux (1 rue Vincent Auriol, 31270 Cugnaux) :

- Mardi 05/06/2018de 15h00 à 18h00
- Jeudi 14/06/2018de 14h00 à 17h00
- Mercredi 20/06/2018de 9h00 à 12h00

à la mairie de Mons (place de la mairie, 31280 Mons) :

- Vendredi 01/06/2018de 14h00 à 17h00
- Lundi 11/06/2018de 9h00 à 12h00
- Vendredi 22/06/2018de 15h00 à 18h00

au service urbanisme de la mairie de Saint-Jory (6 place de la République, 31790 Saint-Jory) :

- Mercredi 06/06/2018de 14h00 à 17h00
- Samedi 16/06/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 27/06/2018de 9h30 à 12h30

au centre technique municipal de la mairie de Saint-Orens-de-Gameville (10 rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville) :

- Lundi 28/05/2018de 14h30 à 17h30
- Mardi 05/06/2018de 9h30 à 12h30
- Jeudi 21/06/2018de 14h00 à 17h00

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole et sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr pendant 1 an.

Le RLPi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête - sous réserve que l'économie générale du RLPi ne soit pas remise en cause - sera approuvé par le Conseil de la Métropole à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLPi, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole.

toulouse
métropole

Toulouse Métropole
6, rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr